

## Il faut refuser la loi fasciste Sarkozy2 (loi CESEDA) .

Cette loi est dirigée essentiellement contre des gens qui sont déjà ici, souvent depuis plusieurs années, des gens qui vivent, travaillent, étudient en France, des gens du pays :

1°) La principale disposition de la nouvelle loi, **c'est l'abrogation de la régularisation au bout de 10 ans de présence**, c'est l'abandon de toute régularisation.

C'est très grave, parce que ça touche des gens du pays, des ouvriers, des ouvrières et leurs familles, pour qui cette disposition représentait un espoir, une ligne d'horizon pour la quelle ils accumulaient les preuves de leur présence en France.

Malgré ses limites, la loi des 10 ans reconnaissait notre existence juridique, c'était comme une épreuve très dure qui nous était imposée, qu'on pouvait réussir. Maintenant, cette nouvelle loi CESEDA tire un trait, 10,15, 20 ans... les années de vie, de travail, d'études, toutes ces années où nos enfants grandissent ici, où nous vieillissons ici, l'état veut rayer tout ça, comme si ça n'existait pas.

Nous-mêmes, Sarkozy, Chirac, Villepin, et les députés de l'UMP veulent nous éliminer juridiquement, comme si nous n'avions jamais existé, comme si nous n'étions pas là, comme si nous ne participions pas à la vie du pays. Ils veulent nous éliminer physiquement du pays par l'expulsion.

**UN PAYS, C'EST TOUS LES GENS QUI Y VIVENT ! NOUS SOMMES ICI, NOUS SOMMES D'ICI !**

2°) Cette loi, c'est aussi un mensonge d'état : par deux fois, pour la loi Chevènement/Jospin (loi des 10 ans), pour la loi Sarkozy1, le Président de la République et son gouvernement se sont engagés à régulariser les personnes sans-papiers pouvant prouver 10 ans de présence en France. Maintenant ils reviennent sur la parole donnée, et des personnes qui arrivaient au bout des 10 ans se retrouvent au point de départ.

3°) Un autre grand point, c'est le durcissement des conditions exigées pour le regroupement familial. Jusqu'à présent, il fallait le SMIC et un appartement conforme à la famille (l'OMI venait mesurer). Maintenant, si on a des enfants, le SMIC ne suffira peut-être pas (encore en discussion). Avec ces conditions, beaucoup de français ne pourraient pas vivre en famille !

De plus, avec la nouvelle loi, le regroupement familial sera soumis à une enquête pour vérifier si le demandeur « *se conforme aux principes qui régissent la République* ». Mais il n'y a pas de précisions sur comment va se faire l'enquête, qui va la faire, et surtout ce que c'est que se « *conformer aux principes qui régissent la République* ».

4°) Avec cette loi, c'est la généralisation du soupçon sur les mariages : en cas de mariage français/étranger, 4 ans de vie commune (au lieu de 3) sont nécessaires pour obtenir la carte de résident, et pendant ce temps, la « réalité » du mariage est régulièrement vérifiée par la police, qui pénètre au domicile, se permet de fouiller dans les armoires, procède à de véritables interrogatoires, où les gens se retrouvent obligés de justifier des choses intimes etc..Comme cette jeune mère d'un bébé de 8 mois, « contrôlée » à son domicile après 2 ans de mariage, à qui les policiers demandent : « pourquoi vous n'avez-vous pas de frigo ? », « Pourquoi vous ne travaillez pas ? ».

Cette loi instaure une nouvelle police, une police politico-sociale, qui s'introduit dans la vie privée des gens, une police d'inquisition, dont le chef (le Ministre de l'Intérieur) est aussi le chef du parti qui vote la loi (l'UMP). C'est pourquoi nous avons dès l'avant-projet, qualifié cette loi de fasciste, qui vise à transformer toute la société. **Cette nouvelle police politico-sociale, c'est pour tout le monde, pas que pour nous les ouvriers sans-papiers (voir notre campagne contre les contrôles : « Inutile de me contrôler, je n'ai pas les papiers sur moi ! »)**

Pour notre part, nous avons décidé de nous opposer à cette loi, de mener bataille politique pour son annulation.Nous appelons chacun à y participer.

ANNULATION DE LA LOI CESEDA !  
REGULARISATION SUR LA BASE DU TRAVAIL !  
LES OUVRIERS, LEUR FAMILLE, CA COMPTE !

**MANIFESTATION** Samedi 10 Juin, 15h, Place du Capitole.

Le Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici, et leurs amis

Pour nous contacter : Tous les dimanches de 11h à 12 au marché Saint-sernin ; Tél. : 06-13-06-94-62 ;

Mail : [ouvriersgensdici@free.fr](mailto:ouvriersgensdici@free.fr) ; Site : <http://ouvriersgensdici.free.fr>

Toulouse, le 08/05/2006